



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau
Québec**

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Commercial Acquisitions & Fast Track Procurement
Div/Div des Acquisitions commerciales et achats en
régime accéléré

11 Laurier St. / 11 rue Laurier
6B3, Place du Portage

Phase III
Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Office Suppliers/Fourniture de bure	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PD-16OSFB/B	Date 2016-01-27
Client Reference No. - N° de référence du client E60PD-16OSFB	Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier pd032.E60PD-16OSFB	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PD-032-68690	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2015-12-21	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-03-21	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Swanson, Manon	Buyer Id - Id de l'acheteur pd032
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2945 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5706
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: As per call-up document/tel qu'indiqué sur la commande subséquente	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Cette modification est émise afin de modifier le document d'offre à commandes comme suit

Supprime :

L'invitation prend fin le 2016-02-12

Insérer :

L'invitation prend fin le 2016-03-21

Supprimer :

Article 6A.6.1 Utilisateur désigné d'une province / d'un territoire

Ci-dessous est la liste des organisations autorisées à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes :

- Alberta
- Ile-du-Prince-Edouard
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Saskatchewan

Insérer :

Article 6A.6.1 Utilisateur désigné d'une province / d'un territoire

Ci-dessous est la liste des organisations autorisées à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes :

- Alberta
- Ile-du-Prince-Edouard

Supprimer au complet :

Appendice 1 - Instructions pour remplir le tableau de l'offre financière et Instructions pour la soumission d'articles supplémentaires

Insérer :

Appendice 1 révisé - Instructions pour remplir le tableau de l'offre financière et Instructions pour la soumission d'articles supplémentaires

Supprimer : Tableau de la soumission d'articles supplémentaires

Insérer :Le Tableau de la soumission d'articles supplémentaires révisé disponible à <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres>

Annexe C : TEOF - Tableau électronique d'offre financière disponible à <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres>

Toutes les autres termes et conditions demeurent les mêmes

Appendice 1 (révisé)

Instructions pour remplir le tableau de l'offre financière et Instructions pour la soumission d'articles supplémentaires

1. Instructions générales

Pour ce besoin, les offrants doivent remplir le tableau de l'offre financière fourni sous forme de pièce jointe électronique, conformément aux instructions ci-dessous. Le tableau électronique de l'offre financière présenté avec l'offre fera partie intégrante de la liste de prix électronique dans toutes les offres à commandes subséquentes.

Chaque ligne du tableau de l'offre financière correspond à un article.

Si l'offrant présente une offre pour toutes les régions et que les prix y sont les mêmes, les offrants doivent remplir l'onglet « National » du tableau électronique d'offre financière. Sinon, les offrants doivent remplir le ou les onglets qui correspondent à chacune des régions pour lesquelles ils présentent une offre.

Les données inscrites dans l'onglet « National » par l'offrant prévaudront des valeurs que l'offrant peut avoir inscrit dans l'un des onglets des régions du TEOF au moment de l'évaluation.

Les offrants doivent sauvegarder une copie du TEOF en format Excel (.xls or .xlsx) sur un disque compact (CD) ou un disque numérique polyvalent (DVD), et inclure celui-ci à leur offre.

Les offrants doivent imprimer une copie de l'onglet "sommaire" du TEOF et inclure cette copie à leur offre. Aux fins d'impression, le TEOF comprend une information dans les en-têtes et les bas de pages; les offrants ne doivent pas modifier cette information.

Traitement électronique du tableau de l'offre financière

Le traitement, pour évaluation, du tableau électronique de l'offre financière se fera par TPSGC de manière informatisée. À ce titre, les offrants ne doivent pas en modifier la forme ou le renommer. Au moment de l'évaluation, si le document de l'offrant a été reformaté ou renommé d'une manière qui empêche le traitement automatisé, l'offre pourra être jugée non conforme.

Couleur des champs

Les articles de 1 à 500 sont identifiés en rose. Les autres articles sont identifiés en vert clair

L'offrant doit remplir tous les champs bleu clair, conformément aux instructions ci-dessous.

La couleur des champs remplis passera de bleu clair à jaune clair. Le changement de couleur n'indique pas l'acceptation, par le Canada, des données indiquées ni qu'elles sont acceptables, mais seulement que les champs ont été remplis.

REMARQUE : L'utilisation des fonctions « copier » et « coller » dans Excel peut nuire à cet aspect du modèle. TPSGC suggère aux offrants d'utiliser les options « collage spécial » et l'option valeur.

Directives relatives aux descriptions des champs

Les champs du tableau électronique de l'offre financière sont indiqués par des en-têtes de colonne. L'objet de chaque champ est décrit, de même qu'ils sont fournis aux Directives relatives aux descriptions des champs et à l'entrée des données.

Instructions générales –soumission d'articles supplémentaires (SAS)

Les offrants peuvent présenter une liste contenant au plus 500 articles supplémentaires avec leur offre. Dans le cadre de la soumission révisée de tout article supplémentaire, les offrants doivent remplir le SAS fourni en tant que pièce jointe électronique, conformément aux priorités et instructions figurant ci-dessous.

Les priorités comprennent :

- 1) les articles qui viennent combler des lacunes dans le fondement du besoin;
- 2) les articles qui sont nouveaux sur le marché ou qui représentent une innovation;
- 3) les articles dont le prix est volatile (comme les supports d'information amovibles).

Les offrants doivent enregistrer le TSAS en format compatible avec Excel (.xls ou .xlsx) sur un disque compact ou un disque numérique polyvalent (DVD) et ce disque doit être joint à leur offre.

Les offrants n'auront pas à imprimer une copie de leur TSAS.

Sélection de l'article

Le responsable de l'offre à commande examinera le contenu des TSAS présentés par tous les offrants et, à la seule discrétion du Canada, en fonction des priorités identifiées ci-dessus, sélectionnera jusqu'à 1 500 de ces articles pour inclusion dans l'offre à commandes à titre de liste d'articles supplémentaires. Seuls les articles pour lesquels tous les champs requis sont remplis seront pris en considération.

Description des champs et instructions pour l'entrée des données

Les champs de la liste d'articles supplémentaires et du TSAS sont indiqués par des en-têtes de colonne. L'objet de chaque champ est décrit, de même que sont fournies les instructions pour le remplir.

Prix de la liste d'articles supplémentaires (Étape 2 de la soumission)

Une fois que tous les offrants qualifiés auront été informés qu'ils se sont qualifiés à la suite du processus d'invitation à soumissionner initial, TPSGC demandera à chacun d'eux de fournir des prix et d'indiquer, pour chaque article, les articles qui sont répertoriés ou non (Oui/Non) (jusqu'à 1 500 articles).

Même si aucun offrant ne peut être disqualifié en fonction de l'inventaire ou de prix de ses articles, tous les offrants qualifiés doivent soumettre un prix ferme valide pour toutes les régions pour lesquelles ils se sont qualifiés pour une offre et indiquer le status de ces articles répertoriés (Oui/Non).

Directives relatives aux descriptions des champs et à l'entrée des données

a) Numéro de l'article

Objet : Ce champ correspond au numéro attribué à l'article de la liste aux fins de la présente demande de soumissions. Toute modification ou question se rapportant aux articles ou aux produits demandés sera indiquée par ce numéro d'article pendant la durée de l'invitation. Aucune donnée n'est requise de la part de l'offrant.

b) *Manufacturier*

Objet : Bien que la marque et le fabricant d'un produit peuvent parfois être commercialisés sous le même nom, tel n'est pas toujours le cas. Ce champ correspond au nom du fabricant (ACCO, 3M, Procter and Gamble, etc.) de l'article offert. À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il faut entrer ici le nom du manufacturier enregistré.

c) *Numéro de pièce du manufacturier*

Objet : Ce champ correspond au nom ou au numéro de modèle du fabricant propre à l'article offert. À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il faut entrer ici le numéro de modèle tel qu'il apparaît dans les publications du fabricant.

d) *CUP*

Objet : Ce champ correspond au numéro du code universel des produits (CUP) pour une (1) unité de mesure de l'article décrit aux colonnes P et Q. À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il doit contenir le code universel de produit (UPC-A) de douze chiffres ou le numéro d'article international (NAI) de 13 chiffres pour l'article.

e) *Description de l'article (anglais)*

Objet : Ce champ d'attribut vise à saisir de l'information d'ordre générale et essentielle sur les articles afin de permettre aux utilisateurs de trouver facilement les produits qui répondent à leurs besoins. Les attributs d'un produit comprennent notamment la dimension, la couleur, le matériel, la tension et des caractéristiques distinctives.

f) *Description de l'article (français)*

Objet : Ce champ d'attribut vise à saisir de l'information d'ordre générale et essentielle sur les articles afin de permettre aux utilisateurs de trouver facilement les produits qui répondent à leurs besoins. Les attributs d'un produit comprennent notamment la dimension, la couleur, le matériel, la tension et des caractéristiques distinctives.

g) *Code UNSPSC*

Objet : Ce champ est l'un des deux champs utilisés dans le présent besoin pour la classification des articles. La classification se fonde sur la norme UNSPSC (<http://www.unspsc.org>) et se limite conformément au besoin décrit à l'annexe A. La norme UNSPSC définit les biens et services comme un groupe de produits ou services (semblables) de substitution.

h) *Classe UNSPC (anglais)*

Objet : Ce champ est l'un des deux champs utilisés dans le présent besoin pour la classification des articles. La classification se fonde sur la norme UNSPSC (<http://www.unspsc.org>) et se limite conformément au besoin décrit à l'annexe A,

i) UNSPC commodity (anglais)

Objet : Ce champ est l'un des deux champs utilisés dans le présent besoin pour la classification des articles. La classification se fonde sur la norme UNSPSC (<http://www.unspsc.org>) et se limite conformément au besoin décrit à l'annexe A. La norme UNSPSC définit les biens et services comme un groupe de produits ou services (semblables) de substitution.

j) Classe UNSPC (français)

Objet : Ce champ est l'un des deux champs utilisés dans le présent besoin pour la classification des articles. La classification se fonde sur la norme UNSPSC (<http://www.unspsc.org>) et se limite conformément au besoin décrit à l'annexe A

k) Commodity UNSPC (français)

Objet : Ce champ est l'un des deux champs utilisés dans le présent besoin pour la classification des articles. La classification se fonde sur la norme UNSPSC (<http://www.unspsc.org>) et se limite conformément au besoin décrit à l'annexe A. La norme UNSPSC définit les biens et services comme un groupe de produits ou services (semblables) de substitution.

l) Eco-préférable

Objet : ce champ est pour indiquer si l'article inclue des caractéristiques préférentiellement écologiques. Ce champ doit être rempli à partir de la liste déroulante conformément à l'objectif prévu du champ.

m) % Contenu post consommation

Objet : S'il y a lieu, ce champ contiendra la valeur centile représentative correspondant à la proportion, en masse, des matières recyclées après consommation de l'article. Les matières recyclées après consommation désignent les matières générées par les ménages ainsi que par les installations commerciales, industrielles et institutionnelles dans le cadre de leur rôle comme utilisateurs finaux d'un produit qui ne peut plus être utilisé aux fins prévues. Cela comprend le retour de matériel de la chaîne de distribution. À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il doit contenir des renseignements numériques conformément à l'objectif prévu du champ.

n) Certifications variées

Objet : S'il y a lieu, ce champ contiendra des certifications variées ou autres caractéristiques écologiques pour l'article (sans BPA, sans PVC, biodégradable, pièces remplaçables, certifications, etc.). À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il doit contenir des renseignements conformément à l'objectif prévu du champ.

o) Certification Eco

Objet : Ce champ contiendra des certifications écologiques variées pour l'article (sans BPA, sans PVC, biodégradable, pièces remplaçables, certifications, etc.). À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il doit contenir des renseignements conformément à l'objectif prévu du champ

p) Unité de vente

Objet : Ce champ correspond à l'unité de vente de l'article (chaque, boîte, paquet etc.). Certains articles sont groupés (par exemple, trombones, punaises, élastiques, étiquettes, etc.), et l'unité de vente « chacun » peut dans certains cas correspondre à plus d'un article à l'unité. Dans ces cas, l'unité de vente « chacun » représente la plus petite unité de vente disponible sur le marché. À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il doit être rempli à partir de la liste déroulante conformément à l'objectif prévu du champ.

q) Quantité par unité

Objet : Ce champ correspond au nombre d'articles à l'unité compris par unité de vente. Si la signification des articles à l'unité, à la paire ou à la douzaine va de soi, il n'en est pas de même des boîtes et des paquets. À moins que ce champ ait déjà été rempli par TPSGC, il doit contenir des renseignements numériques conformément à l'objectif prévu du champ.

r) articles répertoriés (O/N)

Objet : Ce champ représente le statu de l'article dans le système de gestion de l'inventaire et de catalogage de l'offrant. Les offrants doivent remplir ce champ en sélectionnant « Oui » dans le menu déroulant pour les articles répertorié régulièrement et non pour les articles qui ne sont pas répertoriés régulièrement. Les articles qui apparaissent dans le catalogue publié par l'offrant sont considérés comme des articles régulièrement répertoriés.

s) Prix

Objet : Ce champ correspond au prix d'une unité de mesure de l'article décrit aux colonnes B à Q inclusivement. L'offrant doit indiquer une valeur numérique, en dollars et en cents, séparée par une virgule (23,12), sans tiret ou caractère spécial, représentant le prix de l'unité de mesure de l'article. Toutes les valeurs indiquées seront arrondies à deux décimales.

t) SKU de l'offrant

Objet : Ce champ correspond à l'unité de gestion de stock (UGS) unique pour l'unité de vente précisée dans la colonne P. Les offrants doivent entrer dans ce champ l'UGS unique pour cet article. Remarque :
Chaqu